

Actualités CCAS! page 6 Actualités ça bouge! pages 7 à 13

Actualités par les jeunes pages 15 et 16

Culturelle
page 18

sommaire

page 3	Actualités : Evénement !
pages 4 et 5	Actualités : C'était hier en images
page 6	Actualités : CCAS
pages 7 à 13	Actualités : Ça bouge !
page 14	Bienvenue La parole aux élus
page 15	Actualités par les jeunes
page 16	Actualités de la Courth'échelle
page 17	Vie associative
page 18	Revue culturelle
page 19	À vos agendas

Civisme et incivisme

J'ai eu le plaisir fin mars d'accueillir en mairie tous les jeunes gens de Courthézon devenant nouveaux électeurs de la commune soit autour de 80 personnes

J'ai profité de ce moment comme je le fais chaque fois pour insister sur l'importance pour un jeune quand il devient majeur d'avoir à gérer à la fois ses droits et ses devoirs.

Je les ai encouragés à exercer leur droit de vote qui est une manière à la fois démocratique et saine de s'exprimer sur la confiance que l'on peut attribuer aux responsables qui exercent les responsabilités de gestion depuis la commune jusqu'au niveau européen



On peut être exigeant envers les élus mais pour cela il faut aussi l'être envers soi-même

A ce titre je saisis l'occasion de ce petit mot pour rappeler à tous mes citoyens la responsabilité qu'ils ont eux aussi à travers leurs actions quotidiennes dans le cadre de la gestion de leurs déchets ou de leurs animaux domestiques.

A ce titre la municipalité vient de lancer une opération ville propre dont le précédent journal a détaillé tous les éléments et nous allons poursuivre l'installation de canisites afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Avant de critiquer à tour de bras, il faut commencer par être exemplaire et bien des personnes contestataires au quotidien feraient bien de s'auto analyser avant de porter leurs attaques sur les élus qui s'emploient avec énergie et compétence à fournir les meilleures conditions de vie à tous les citoyens

Votre maire, Alain Rochebonne

>> Les brèves du Conseil municipal

Conseil municipal du 28 mars 2019

BUDGET

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice du budget annexe de l'eau 2018 par Madame le trésorier de Sorgues, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice du budget de l'eau 2018 et fixe le résultat d'exploitation à affecter (002) à la somme de 205 346,44 €

Le conseil municipal décide que le budget annexe de l'eau est clôturé de droit au 31 décembre 2018 et inscrit au budget principal 2019 les crédits nécessaires à la réalisation du transfert des résultats

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice du budget annexe de l'assinissement 2018 par Madame le trésorier de Sorgues, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice du budget de l'assinissement 2018 et fixe le résultat d'exploitation à affecter (002) à la somme de 169 094,62 €

Le conseil municipal décide que le budget annexe de l'assainissement est clôturé de droit au 31 décembre 2018 et inscrit au budget principal 2019 les crédits nécessaires à la réalisation du transfert des résultats

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice du budget principal 2018 par Madame le trésorier de Sorgues, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice du budget principal 2018 et fixe le résultat d'exploitation à affecter (002) à la somme de 2 336 926,90 €

Approbation que le résultat du budget principal 2018 soit affecté pour la somme de 1 443 056,28 € en report à nouveau de la section de fonctionnement du budget principal 2019

Approbation pour l'année 2019 le maintien des taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation : 12,05 % Foncier bâti : 27,40 % Foncier non bâti : 84,40 %

Le conseil municipal arrête le montant des restes à réaliser relatifs au budget annexe de l'eau à 8 900 € en dépenses et 101 467,50 € en recettes.

Directeur de publication : Alain Rochebonne Rédaction, photos : Mairie de Courthézon Conception, réalisation : Mairie de Courthézon Impression : Imprimerie Technicouleurs Tirage : 3400 exemplaires

Les restes à realiser ont vocation à être repris, en dépenses comme en recettes, dans le budget primitif 2019 de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange

Le conseil municipal arrête le montant des restes à réaliser relatifs au budget annexe de l'assainissement à 0 € en dépenses et 67 930 € en recettes. Les restes à realiser ont vocation à être repris, en dépenses comme en recettes, dans le budget primitif 2019 de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange

Le conseil municipal sollicite l'octroi de la Dotation d'Equipement des Territoirees Ruraux (DETR) à hauteur de 35 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 400 000 € dans la limite des crédits disponibles, au titre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour un montant estimé de 130 709,25 € HT soit 156 851,10 € TTC.

Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site www.courthezon.fr

>> Actualités

FÊTE au CHÂTEAU

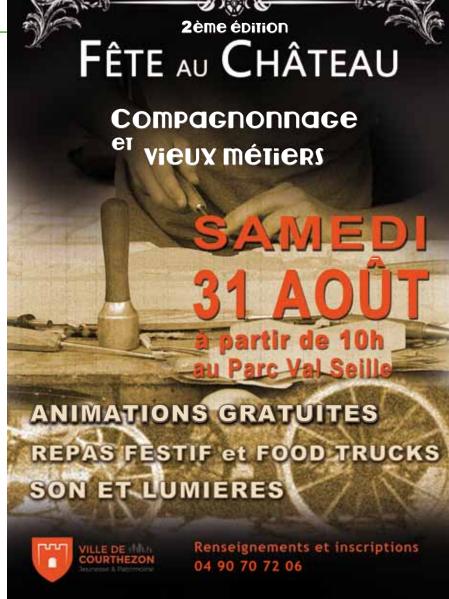
Compagnonnage et vieux métiers

Le samedi 31 août aura lieu la 2ème édition de la fête au château Val Seille.

Dans le parc du château, les visiteurs pourront déambuler au milieu des vieux métiers, dans une ambiance d'autrefois, pour admirer la lavandière, la matelassière, la maîtresse d'école, le forgeron, la couturière, le barbier, le ferronnier... Le marché artisanal, mais aussi le travail du bois avec la Société Bois et Couleur, compagnon du devoir.

Les plus petits apprécieront les animaux de la ferme, les manèges, l'atelier maquillage et de ballons, le petit train et bien d'autres encore... Cette journée saura séduire petits et grands, les invitant à remonter le temps au début du XXème siècle. A partir de 19h, un repas festif élaboré par le traiteur 5/cinq sera organisé au milieu du parc Val Seille avec animation musicale. Les inscriptions débuteront le 3 juin prochain en mairie. La soirée se poursuivra avec un son et lumières sur le thème du compagnonnage par la Société ACPROD.





PROGRAMME A PARTIR DE 10H

Dans le parc Val Seille, une ambiance d'autrefois avec les vieux métiers, l'atelier bois des compagnons du devoir, un marché artisanal, les animaux de la ferme, les manèges, le petit train, la déambulation de vélos extraordinaires, l'atelier maquillage et ballons, l'atelier brochettes de bonbons, l'animation musicale par le Jazz Band...parade de la cour du roy René costumée comme en 1900, un défilé d'enfants costumés...

A 11H

DÉFILÉS D'ENFANTS COSTUMÉS Inscription en mairie (04 90 70 72 06)

A 11H30
APERITIF D'HONNEUR

A 10H30 ET 16H30 VISITE DU CHÂTEAU

A 17H30

Conférence sur le compagnonnage «de l'origine à nos jours» par Gilbert Heu

A 19H



Café

REPAS FESTIF

REPAS élaboré par le traiteur 5/cinq

Tarif unique : 25 € Apéritif et vin offert par la municipalité

INSCRIPTIONS

en mairie à partir du 3 juin (par chèque uniquement à l'ordre du traiteur 5/cinq)

A 22H

SON ET LUMIERES

sur le thème «Le compagnonnage» par la Société ACPROD

C'était hier en images

Carnaval de l'école Notre-Dame, le 26 mars



Pose de la 1ère pierre de la crèche, le 23 mars



Cérémonie de la citoyenneté, le 30 mars



Carnaval de l'école maternelle, le 26 mars



Inauguration de l'agence postale communale, le 25 mars



La flamme du don du sang à l'école Notre-Dame, le 4 avril



C'était hier en images

Chasse aux oeufs dans le parc Val Seille, le 20 avril



CCAS

AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Commune a confié la mission de gérer l'Agence Postale au CCAS, l'inauguration a eu lieu lundi 25 mars dernier. Les agents du CCAS, vous accueillent du lundi au vendredi.

Les services proposés sont :

- ✓ Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- ✓ Vente de timbres-poste à usage courant :
 - > Carnets de timbres Marianne autocollants,
- ➤ Planches de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoie à l'international,
- ➤ Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin,...)
- ✓ Ventes d'enveloppes et prêt à Poster :
- ➤ Prêt à poster marque d'affranchissement en lots de 10, (en option Prêt à poster locaux et régionaux par lot)
- ➤ Emballages Colissimo M% et L (en option emballages colissimo 1 bouteille, XL, et S),
- ✓ Dépôts des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objet en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- ✓ Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- ✓ Dépôt des procurations courrier,
- ✓ Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

RAPPEL: toute personne, même connue des agents du CCAS, se doit de présenter une pièce d'identité pour tout retrait de courrier ou de colis.

BIENVENUE

SUR LE SITE INTERNET DU CCAS

Un portail pratique et simple d'utilisation, véritable source de renseignements sur l'activité du CCAS. En première page d'accueil toute l'actualité avec les événements à venir. Une arborescence claire où toutes les informations sont accessibles dans les rubriques fondamentales : Infos pratiques -Enfance/Jeunesse - Famille - Seniors - Permanences - Services.

Rendez-vous sur:

http://www.ccas-courthezon.fr

CCAS de Courthézon

3 bis Jean-Henri Fabre 84350 Courthézon Tél. 04 32 80 33 20 Courriel. accueilccas@courthezon.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE MINIBUS

Depuis le 5 mars dernier, le minibus du CCAS a repris du service!

Quelques changements sont intervenus

- ► Ce n'est plus Karine ou Anne-Laure qui vous conduisent, désormais votre conducteur se nomme Loïc
- ► Afin d'offrir plus de possibilités aux usagers le conseil d'administration a adopté un nouveau règlement d'utilisation du minibus

Ci-dessous le fonctionnement des rotations et horaires

Club des cigales	Mardi après-midi	Prise en charge de 13h30 à 14h15 Retour à domicile de 17h15 à 18h
Club des cigales	Vendredi après-midi	Prise en charge de 13h30 à 14h15 Retour à domicile de 17h15 à 18h
Banque sur Orange	1er et 3ème mardi du mois après-midi sur inscription préalable au CCAS qui indiquera le lieu de ralliement en fonction du domicile de chacun Points de prise en charge - Place du 8 mai - Porte du Prince - Boulevard des Anciens Combattants	Prise en charge à partir de 14h30 Retour avant 17h
Courses - marché Rendez-vous médicaux cimetière	Vendredi matin	Prise en charge à partir de 9h Retour à domicile 11h30
Etang salé (selon météo)	Vendredi après-midi Sur inscription préalable au CCAS Points de prise en charge - Place du 8 mai - Porte du Prince - Boulevard des Anciens Combattants	Aller 15h Retour 16h30h

DOSSIER RETRAITE ET REVERSION

Un agent dédié peut vous aider dans la constitution de votre dossier de demande de retraite ou de demande de réversion, uniquement sur rendez-vous.

Prendre contact avec le CCAS au 04 32 80 33 20



Lund 13 Mai Manger, bouffer, se nourrir!



Inscription à l'EDES Sorgues © 04.90.39.58.44 parlez en à votre rélérent



Courtesoun | mai - juin 2019

TOURISME

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOI

16 étapes pour une découverte des sites remarquables de Courthézon

La municipalité et l'office de tourisme intercommunal ont souhaité mettre en valeur le patrimoine local par la création d'un parcours touristique. Ce parcours nommé "Le parcours des princes d'Orange" sera inauguré au mois de juin prochain pour être opérationnel à l'été.

Partez à la découverte du riche patrimoine courthézonnais en vous laissant guider par les empreintes de pied orange. Le parcours débute à l'office de tourisme et se termine en boucle à la fontaine des 4 saisons. Des disques de couleur orange avec un numéro marquent les étapes du parcours (Ils sont numérotés et renvoient à un commentaire sur la brochure). Le parcours sera par la suite constitué de

pupitres d'informations à côté de chaque monument rédigés en trois langues. Pédagogique et constellée d'anecdotes, cette promenade est une invitation à mieux connaître le riche patrimoine de Courthézon. Cécile, l'hôtesse d'accueil à l'office de tourisme ainsi que le service culturel de la mairie sont à votre écoute pour toute demande concernant ce circuit.

OFFICE DE TOURISME

.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018 3912 VISITEURS À COURTHÉZON + 34,21 % par rapport à 2017

L'office de tourisme intercommunal possède trois antennes. Une sur Orange, une sur Châteauneuf-du-Pape et une sur Courthézon. A Courthézon, Cécile vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 13h, le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h (Fermé le dimanche et le lundi). Vous pouvez la joindre par téléphone au 04 90 70 26 21 ou par mail : courthezon@paysprovence.fr. Site internet www.pays-provence.fr



INFO CCPRO

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1er avril dernier, un changement des jours de collecte de vos déchets s'est mis en place. En raison de la fermeture du site Delta Déchets à Orange, la CCPRO a procédé à une refonte des tournées et des horaires de collecte de déchets.

► Les bacs sont à sortir la veille à 19h

► Le ramassage se fait de nuit à partir de 21h

Le tri, C'EST MERCREDI JOURS DE COLLECTE

DES ORDURES MÉNAGÈRES

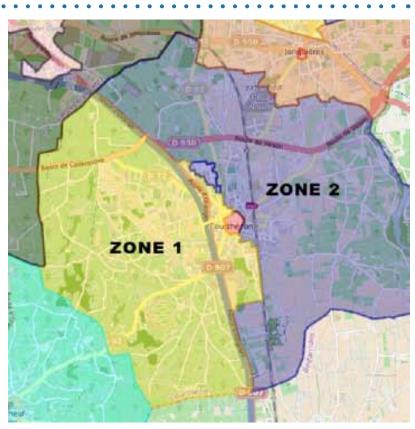
Zone 1 : Le lundi

Zone 2: Le mardi

La Barrade : Tous les jours (Collecte régulière

des points de proximité)

Centre-ville: Lundi, mardi et vendredi





Le 23 mars dernier, on notait une belle assistance pour la pose de la première pierre d'un chantier d'importance à Courthézon, la future crèche baptisée "Culottes Courth" d'une capacité de 60 berceaux. M. le maire entouré du directeur de la MSA, M. Vaille, des entreprises, des élus et des techniciens a posé symboliquement cette première pierre de la crèche, un projet tant attendu par les familles courthézonnaises.

Implanté au fond du parking de la salle polyvalente, le bâtiment d'une superficie de 830 m2 sera à proximité des écoles, du centre de loisirs, de l'accueil jeunes et la cuisine centrale. Un investissement d'avenir pour favoriser l'épanouissement des enfants tout au long de leur scolarité, de la petite enfance jusqu'au primaire. Ce bâtiment va

remplacer celui situé sur la place Daladier. La commune a obtenu des aides du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familles (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour mener a bien ce projet. La date d'achèvement des travaux est prévue pour la fin d'année 2019 pour une ouverture en janvier 2020.





Le 30 mars dernier, l'agence postale communale au sein du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a été inaugurée par M. le maire en présence des représentants de La Poste, de la DGS, Nathalie Orban et des membres et techniciens du CCAS.

Ouverte depuis le 13 mars dernier, cette agence postale communale conserve tous les services postaux sauf le service financier (Nous offrons la possibilité à nos aînés de les conduire à Orange avec le mini-bus sur inscription au CCAS). Cette agence symbolise un soulagement pour tous ceux qui redoutaient de voir le bureau de poste fermer contraignant les courthézonnaises et courthézonnais à se déplacer sur les communes voisines. Fort heureusement, cette solution brillante de reconversion pour ce bureau de poste assure sa | du lundi au vendredi à raison de 35h par semaine.

pérennité. Dans son discours, le maire, Alain Rochebonne a mis en avant la qualité des travaux réalisés par la mairie et la CCPRO pour la mise aux normes de ce nouvel espace de travail. Il a félicité les agents du CCAS qui sur la base du volontariat ont dû remettre en question leurs activités de base et se former à leurs nouvelles fonctions pour satisfaire les citovens. Les horaires d'ouverture ont par ailleurs été élargis, puisque l'agence postale est désormais ouverte

INFO LOGEMENT

LOUER MIEUX

L'Etat propose aux propriétaires bailleurs une solution fiscale très avantageuse afin de louer en toute sérénité.

Vous allez pouvoir être exonéré de

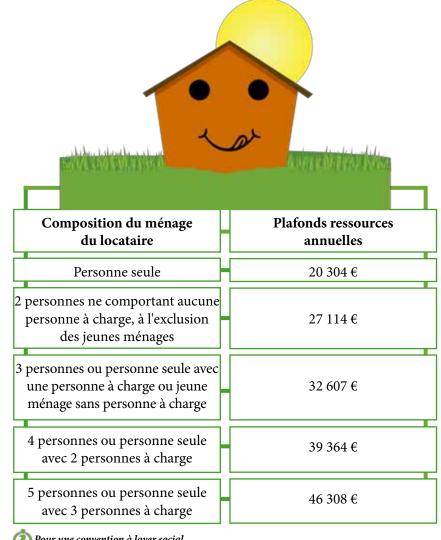
70 % à 85 % sur vos revenus locatifs bruts :

En louant votre bien à des locataires dont les ressources ne dépassent pas les plafonds ci-contre et en pratiquant un loyer modéré.

Les démarches sont simples.

Vous désirez en savoir plus ?

→ Contactez la mairie et demandez le service Urbanisme au 04 90 70 72 06



Ça bouge!

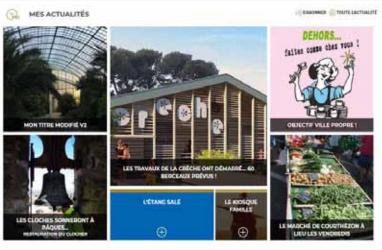
NOUVEAU

NOUVEAU SITE INTERNET NOUVEAU DESIGN

Afin d'améliorer la qualité et l'accès à l'information, la municipalité a entièrement repensé son site internet. Venez le découvrir sur www.courthezon.fr!

Plus moderne, plus pratique, ce nouveau site internet va vous permettre d'accèder en temps voulu à un maximum de renseignements. L'accueil du site dispose d'accès rapides (démarches en ligne, kiosque famille, agenda, actualités, bulletins municipaux...) et de sept rubriques situées en haut du site : votre mairie, vivre à Courthézon, Culture, sport et tourisme, les actualités et les démarches et vie citoyenne qui renseignent sur l'information de la mairie et la com-

mune. Sa présentation dynamique, moderne et épurée rend facile la navigation. Cette nouvelle version du site internet constitue un outil complémentaire à la diffusion des informations que vous trouvez également sur le bulletin municipal, les panneaux lumineux, Facebook de la ville et l'application mobile "Vivons Courthézon". De plus, responsif, il permet de s'adapter aux différents terminaux (smartphone, tablette, PC...)







NUMÉRIQUE

3 AROBASES POUR LA VILLE

L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le Label "Ville Internet" aux communes qui mettent en oeuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages citoyens.

Engagée dans une démarche de valorisation de sa politique numérique, la ville de Courthézon confirme cette année encore sa dynamique en la matière en faisant partie du palmarès des villes françaises labellisées "ville internet 2019". Cette récompense vient ainsi saluer le travail déjà engagé (création d'une application mobile, refonte du site internet, déploiement d'un réseau de wifi public, dématérialisation des démarches en ligne...).

Comment obtient-on des arobases ?

C'est un jury composé de 23 personnes (universitaires et acteurs du numérique) qui décerne les arobases, une fois par an. Seize enjeux de territoire sont pris en compte (vie associative, solidarité, emploi, éducation...), renfermant chacun un certain nombre d'objectifs, allant de l'optimisation des services publics locaux au respect des données personnelles.

www.villes-internet.net ville internet 2019 label national pour la promotion de l'internet citoyen Sinternet

NOUVEAU REGARD SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Sept ménages sur dix sont éligibles à un logement locatif social correspondant à une demande croissante, synonyme parfois d'attente, que ne peut contenter l'offre.

Il existe une alternative:

certains propriétaires privés peuvent proposer leurs biens à loyer raisonnable et plafonné (avec le conventionnement ANAH).

Vous souhaitez déposer une demande de logement?

L'agence Soligone (AIVS)* située à Carpentras ou le CCAS vous renseigneront sur les démarches à suivre.

*Agence Immobilière à Vocation Sociale

VOUS TROUVEREZ LE CANISITE CHEMIN DE LA PAIX

Depuis le 10 avril dernier le canisite situé porte Aurouze a été déplacé chemin de la paix (face à la maison de retraite Saint Vincent) pour une période de deux mois.



CUISINE CENTRALE

UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

Inaugurée en février 2017, la cuisine centrale prépare depuis les plats destinés aux enfants des écoles Jean Vilar, Val Seille et Colonieu, soit plus de 300 repas par jour. Les repas sont élaborés sur site avec des produits frais. Les équipes sont formées régulièrement aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. D'ailleurs, la cuisine centrale a obtenu le 4 février dernier, le label très satisfaisant suite aux résultats des contrôles sanitaires de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Les résultats sont affichés sur le site www.alim-confiance.gouv.fr.

MAIRIE Restauration collective MAIRIE

Libere - Égaliré - Fraiernise RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Validité à Lan

Niveau d'hygiène

TRÈS SATISFAISANT

Dans les coulisses de la cuisine centrale

avec Marc Isbachian, chef de la cuisine et son équipe et Fabienne Valenzuela, gestionnaire



Ma priorité est de faire comme à la maison "des petits plats de qualité".

L'élaboration des repas se fait-elle sur site ?

Les repas sont confectionnés sur site avec des produits frais. Nos cuisinières et cuisiniers préparent les petits plats pour les écoliers, aucun repas n'est acheté tout fait! Nous veillons à proposer des menus diversifiés.

Pour l'achat des produits, nous nous servons chez les commerçants locaux : fruits, légumes et pain. Pour les laitages notre fournisseur est à Pernes les Fontaines et pour la viande et les surgelés (par exemple les glaces) nous commandons chez Ets Fillière, Bigard et Corrico. Ma priorité est de faire comme à la maison "des petits plats de qualité".

Concernant les repas, qui s'occupe de faire les menus ?

Les menus sont élaborés par la gestionnaire, Fabienne Valenzuela et moi-même. Nous sommes tous deux formés aux normes du GENRCM, les nouvelles obligations nutritionnelles. Les objectifs nutritionnels sont par exemple d'augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents, de diminuer les apports lipidiques, les glucides... Chaque jour, nous faisons en sorte de varier la composition des menus pour assurer l'équilibre nutritionnel.

Pouvez-vous nous donner un menu type?

Un menu type est composé d'un fruit ou d'un légume cuit plus un cru, de protéines, d'un produit laitier et de féculents. Exemple: salade verte, couscous (semoule/légumes) et un yaourt.

A quelle heure mangent les enfants?

Les enfants de l'école maternelle sont servis à table sur trois services de 11h30 à 13h. Nous servons d'abord les petites sections ensuite les moyennes sections et les grandes sections. Les enfants de l'école primaire se servent au self à partir de 11h30 à tour de rôle



Quelles sont les obligations en terme d'hygiène à la cantine ?

Le travail en cuisine nécessite un respect scrupuleux des normes d'hygiènes. Des tenues

jusqu'au suivi des produits, tout est strictement contrôlé afin d'assurer une sécurité alimentaire. Les normes d'hygiènes sont fixées par la loi HACCP. Nous sommes contrôlés par le laboratoire d'analyses départemental qui effectue des prélèvements sur les aliments mais aussi de surface pour vérifier

la propreté des locaux. Nous avons obtenu en début d'année, suite au contrôle vétérinaire un label très satisfaisant, nous en sommes heureux et persévérons en ce sens. Nos équipes de préparation sont formées régulièrement aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. La traçabilité des marchandises est totalement assurée par la cuisine centrale.

Comment est calculé le prix du repas ?

Le coût du repas est calculé en additionnant le prix des denrées alimentaires ainsi que les dépenses liées à son élaboration (service, frais de fonctionnement...)

Participez-vous à des actions mettant en avant la diversité alimentaire et le savoir mieux manger ?

Oui nous participons chaque année à Passion céréales, la semaine du goût à l'automne, la semaine du pain du 20 au 24 mai et à Graines de Champions. Aussi, la diététicienne Marie Bert fait des interventions dans les écoles publiques et primaires et cette année nous allons faire le petit déjeuner au self où les enfants pourront apprendre comment bien manger le matin. En juin pour l'école publique et à la rentrée de septembre pour l'école Notre-Dame.



Graines de champions est une animation gratuite de Passion Céréales à destination de la restauration collective jusqu'au 31 mai. Cette animation invite les jeunes convives à découvrir pendant une semaine dans leur restaurant scolaire l'univers des céréales et des produits céréaliers à travers l'activité physique et le sport.











Élections **s** européennes 2019

Les 6 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h Boulevard Jean Vilar à la salle polyvalente

Cette année, tous les électeurs vont recevoir leurs cartes électorales, c'est celle qui devra être présentée lors du prochain scrutin (les anciennes cartes sont définitivement périmées). Vérifier les données qu'elles contiennent : votre état civil, date et lieu de naissance, votre adresse...

En cas de problème ou d'erreur constatés, contactez le service des Elections (Pôle Citoyenneté) au 04 90 70 72 06 ou par mail : citoyennete@courthezon.fr

: RAPPEL

✓ Présentation obligatoire d'un titre d'identité

ATTENTION La carte nationale d'identité ou le passeport présenté doit être en cours de validité ou périmé depuis moins de 20 ans pour les CNI et 15 ans pour les passeports

√ La carte Vitale avec photographie

✓ Le permis de conduire

Pour les ressortissants de l'Union Européennes les titres doivent être en cours de validité

✓ La carte nationale d'identité ou le passeport de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité

✓ Le titre de séjour

PROCURATION

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

On appelle le "mandant" la personne qui ne pourra pas aller voter. Le "mandataire" est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Nouveau - Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : Formulaire Cerfa n° 14952*01

Selon la commune où est située son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se rendre : au tribunal d'instance ; au commissariat de police ; à la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin, une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez vérifier votre inscription dans la commune : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Attention il convient de renseigner votre état-civil complet

Règle du déroulement du vote

Etape 1 : L'électeur, après avoir présenté sa carte électorale ou pièce d'identité, se dirige vers la table de décharge. Il prend lui-même un exemplaire de chaque bulletin de vote (ou au minimum 2 bulletins) et 1 enveloppe de scrutin.

Etape 2 : Sans quitter la salle du scrutin, l'électeur se rend obligatoirement dans l'isoloir pour y mettre son bulletin dans l'enveloppe. Il ne peut pas être accompagné d'une autre personne (sauf exception lorsque l'électeur est handicapé).

Etape 3 : L'électeur se dirige alors vers la table de vote, présente sa carte d'électeur et/ou sa pièce d'identité à l'assesseur chargé de la vérification d'inscription sur la liste électorale. Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale, la reçoivent après avoir fait la preuve de leur identité.

Etape 4 : L'électeur fait constater par le président qu'il n'est détenteur que d'une seule enveloppe, puis il introduit luimême l'enveloppe dans l'urne.

Etape 5 : L'électeur appose sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom. Si l'électeur est dans l'impossibilité de signer, l'émargement est effectué par un autre électeur de son choix qui fait suivre sa signature de la mention « ne peut signer lui-même ».

Etape 6 : La carte électorale de l'électeur lui est rendue après qu'un assesseur y ait apposé le timbre à la date du scrutin.

BON À SAVOIR

En France, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, même si le vote ne l'est pas.

>> Bienvenue



Nous souhaitons la bienvenue à Laetitia Thibert, conseillère culinaire. Elle propose des ateliers dégustation à domicile, individuel ou en groupe. Laeititia travaille avec les petits producteurs français, de Madagascar et de l'Inde. Vous pouvez la joindre au téléphone au 06 87 45 85 20 ou par mail. laetitia.thibert84@gmail.com



Nous souhaitons la bienvenue à Laura Belle, esthéticienne spécialisée en massages du corps. Laura vous accueille dans son cabinet esthétique "L'aura Zen" du lundi au samedi sur rendez-vous, 8 chemin de la Roseraie. Elle propose : massages et soins du corps, soins du visage, épilations, beauté des pieds et manucre. Vous pouvez la joindre au 06 72 22 30 77



Nous souhaitons la bienvenue à Yohan Rolay, charpentier, couvreur résidant 260 allée Martin Luther King. Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 23 61 11 00 ou par mail. rolay.toitures@gmail.com

>> Les élus ont la parole

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

NOTRE PLAN D'URBANISME ... BIS REPETITA ?

Après avoir été annulé par la justice, un nouveau PLU est en cours d'élaboration. Il devra fixer les règles jusqu'en 2030!

Présenté lors d'une réunion prétendument de concertation, ce nouveau PLU tient peu compte des recommandations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui prévoit la préservation des espaces agricoles comme le demandent les chambres d'agriculture et les syndicats, ni plus des remarques du précédent rapport du Commissaire enquêteur. S'il est légitime qu'un propriétaire veuille vendre ses terrains au terme de sa carrière d'exploitant, il est anormal que la mairie puisse y imposer une réserve foncière sans son accord. Le droit de propriété imprescriptible que dicte la déclaration des droits de l'homme serait alors bafoué!

Mais la dimension humaine d'un projet environnemental n'entre pas dans les critères d'élaboration d'un PLU. Et c'est bien dommage. Ce «PLU bis» fait lui aussi peu de cas de la qualité de vie au village et encore moins des attentes des Courthézonnais... qui n'ont d'ailleurs pas été sollicités.

Que pensent les habitants de leurs nouveaux lieux de vie ? Doit-on tolérer que leurs enfants soient contraints de jouer sur la voie publique ? Que fait-on pour favoriser l'implantation d'un tissu économique ? Pourquoi la municipalité construit-elle à marche forcée pour agrandir notre village ?

Nos services publics et privés disparaissent l'un après l'autre : d'abord la Gendarmerie en 2007, puis le service de délivrance en mairie des cartes d'identité ou passeports en 2012, notre maison de retraite en 2018 et les services financiers et les boîtes postales de La Poste viennent de fermer ; l'APC (Agence Postale Communale) de remplacement mérite toutefois nos encouragements et le succès. Quant à nos belles avenues autrefois bordées de platanes, il ne nous en reste que le souvenir pour pleurer.

Bonne nouvelle: notre commune est financièrement à l'équilibre, grâce (ou à cause) d'une pression fiscale plus élevée que chez nos voisins. Cela devrait nous permettre d'accueillir des entreprises porteuses d'emplois pérennes, préférables à ceux promis à la robotisation... Espérons que soit fait un bon choix. Hélas, notre village perd son âme. Il tend à devenir un milieu périurbain au lieu de préserver un environnement qui fasse qu'anciens et nouveaux résidents puissent paisiblement s'épanouir ensemble et ancrer leurs racines. Car Courthézon le vaut bien!

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

Courthézon ensemble

Ne souhaite pas communiquer

Courthézon avant tout

L'article d'opposition du dernier bulletin municipal s'est évertué à accabler le maire et son équipe de tous les maux avec le seul but de dire qu'ils avaient le monopole de la défense de l'environnement et du monde viticole et ce dans un seul but électoral

Lors du conseil municipal de fin février lors des questions diverses Monsieur le maire s'est employé à démonter toute l'argumentation de ce texte

Un rappel a ainsi été fait sur la création d'un office du tourisme et du vin dès les années 90, la réorganisation des réceptions en mairie reposant exclusivement sur les vins de notre commune, la réalisation chaque année de magnums de Chateauneuf du pape à titre de cadeau de fin d'année pour le personnel mais aussi à l'attention de toutes les personnalités reçues en mairie devenant les ambassadrices de notre terroir, la mise à disposition gracieuse de bornes de remplissage pour le monde agricole, la réalisation en cours d'une station de lavage pour les viticulteurs sur le terrain de la station d'épuration...

Concernant la victoire de cette opposition sur l'abandon du projet de la place du marché il a été proposé cet été d'aller constater le plaisir d'avoir de l'ombrage qui ne profite à personne du fait de la présence très dense des voitures alors qu'un lieu de vie sociale et commerçant était offert à tous.

Il n'y a qu'à voir la réalisation du square de l'avenue Leclerc critiquée elle aussi et qui est en permanence remplie d'enfants et de leurs familles

En conclusion nous vous invitons à participer à l'inauguration de l'avenue Dussaud prévue le 25 Mai où vous pourrez constater la qualité du nouveau lieu vous faisant oublier les anciens platanes qui occupaient cette avenue et dont la disparition a en son temps aussi soulevé quelques passions...

« Courthézon avant tout »



Vu son succès... Les "Apér'ados" pour les jeunes de plus de 13 ans continuent... Avec l'arrivée des beaux jours, ces moments conviviaux peuvent se partager à l'extérieur. Beaucoup d'échanges se créent autour d'une table! Ce créneau permet aux jeunes de passer un bon moment tout en se tenant au courant des différents projets et évènements mais sert aussi à exprimer leurs envies, leurs idées et leurs attentes.



>> RENCONTRES AVEC

D'AUTRES ACUEILS JEUNES

- ▶ 18 avril : Journée Multisport à Vaison La Romaine
- ▶ 19 avril : Journée Tournoi de Futsal au Thor avec le réseau Compi84/26
- ▶ 18 mai : Après-midi sortie au Japan Manga Festival à Vaison la Romaine

D'autres rencontres sont en cours de préparation !

>> LES VACANCES À L'ACCUEIL JEUNES

Du 8 au 12 avril avait lieu le stage des vacances de printemps. Ce stage s'orientait sur le thème "La traversée du désert", avec l'exploration d'une partie de l'Orient. Différents axes ont été abordés afin de couvrir un large panel d'activités entrecoupées de sorties et soirées à thème (danse et culture musicale orientale, gastronomie de l'orient ainsi que sciences et écritures).



Renseignements et inscriptions : 09 52 51 46 39

Inscriptions, paiements ou renseignements le mercredi de 10h à 12h et 14h à 14h30, le vendredi de 16h30 à 17h et le samedi de 14h à 14h30



LES MERCREDIS à la Courth'échelle

Pour clôturer la période des mercredis sur le thème «voyage autour du monde», les animateurs ont organisé une journée à thème avec la création de costumes pour chaque groupe : Brésil, Maroc, Espagne, îles d'Océanie, Inde et Amérique du Nord puis les enfants ont participé à de grands jeux. En fin de journée, un défilé était organisé où chacun a présenté une petite danse ou mise en scène devant les autres groupes. Une journée placée sous le signe du voyage, des couleurs et de vrais moments de partage et de joie. Belle journée pour les enfants !





VACANCES DE PRINTEMPS : LA DÉCOUVERTE DES CRÉATURES FANTASTIQUES

Durant les vacances de printemps, des activités manuelles et sportives mais aussi des grands jeux ont été proposés aux enfants. Des moments de partage inter-générationnels étaient également au programme avec un atelier à la maison de retraite Saint Vincent, à la crèche avec l'accueil jeunes. Un groupe a également profité d'un moment de lecture avec une bénévole de la bibliothèque du Foyer Laïque. Avec l'équipe de la Courth'Echelle, les enfants ne risquent pas de s'ennuyer... Toujours des activités à la clé!

L'ÉQUIPE D'ANIMATION de la Courth'échelle



Horaires accueil administratif:
Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 14h à 18h

Le mercredi de 7h30 à 11h45.

Tél: 04 90 70 74 24

SOLIDARITÉ

UN CHÈQUE DE 5217 € POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le 30 mars dernier, en présence de M. le maire, Alain Rochebonne et Marité Lemaire, première adjointe, la Ligue contre le cancer de Courthézon a remis un chèque d'un montant de 5217 € au vice-président de la Ligue du Vaucluse, Gérard Lepeu. Cette somme a été récoltée à l'occasion du grand loto du 10 mars.











>> AGENDA et INFOS

COLLECTE DE SANG Jeudi 20 juin 2019 de 15h à 19h30 salle Daumier

INFO BIBLIOTHEQUE

Horaire d'été

A partir du 10 juillet

La bibliothèque reste ouverte UNIQUEMENT le mercredi matin de 10h à12h et de 17h à 19h

GRS

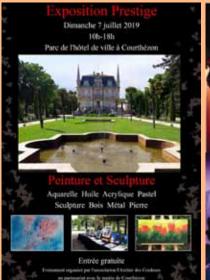
RÉSULTATS

des gymnastes au championnat départemental UFOLEP

Le 10 mars dernier, les 30 gymnastes âgées de 8 à 16 ans de l'association Impulsion GRS entraînées par Charlotte Dubois ont réalisé de jolies prestations et ont obtenu de très bons résultats. Elles se sont qualifiées pour les compétitions régionales à Montpellier.

Leurs résultats: Quatre diplômes d'or pour les ensembles jeunesses, deux médailles d'argent pour le duo honneur 2 et l'ensemble festival, une médaille de bronze pour le duo honneur 1. Les 4ème et 5ème places pour les deux duos excellence 1.







>> Revue culturelle

MIRIFICUS

Spectacle de mentalisme

Samedi 1er juin 2019 à 21h Théâtre de la Roquette Entrée gratuite



MIRIFICUS est un spectacle de mentalisme unique en son genre dans lequel Olivier Slivers remonte la piste de ses souvenirs et repousse les limites de l'impossible. Une chose est certaine, en sortant de ce spectacle, une questions ne vous quittera plus : "Sommesnous réellement maîtres de nos pensées ?".



Vendredi 21 juin 2019

à partir de 19h à minuit au parc Val Seille

Animation "MUSIC LIVE"

Restauration sur place par trois Foodtrucks

En cas de mauvais temps, repli au théâtre de la Roquette

FESTI'VALSEILLE

LES GENS D'ICI

Spectacle de Variétés Vendredi 5 juillet 2019 à 21h Théâtre de Verdure Entrée gratuite



BEHIND THE SUN

Spectacle blues - Rock Vendredi 26 juillet 2019 à 21h Théâtre de Verdure Entrée gratuite



LES JAMMP

Spectacle Rock Vendredi 9 août 2019 à 21h Théâtre de Verdure Entrée gratuite



>> A vos agendas



► Dimanche 5

Vide-grenier organisé par l'asssociation "Les Calés à 45°" de 6h à 18h, parking Martin Luther King. Inscriptions au 06 14 40 77 76

► Mercredi 8

Cérémonie du 8 mai à 11h, rendez-vous place du 8 mai. Un pot clôturera cette manifestation à la salle Daumier

► Samedi 18

Auditions de l'école de musique au théâtre de la Roquette à partir de 10h. Pause avec food-truck et boissons. Fin de soirée musicale et artistique avec le FestiArt

▶ Dimanche 19

Inauguration de la restauration du clocher de l'église.

A 10h30: messe

A 12h: Inauguration suivie du verre de l'amitié à la maison paroissiale

▶ Jeudi 23

Circuit Formule 1 Monaco organisé par le Team Trévois. Départ de la salle polyvalente à 5h retour à 21h30. Tarif adhérent : 100€ - Tarif extérieur 120 € (Casse croûte matin et soir, entrée circuit, apéritif).

Inscriptions au 06 11 25 44 78

Soirée lecture à 18h30 au foyer laîque autour de Léonarde de Vinci, à l'occasion du 500ème anniversaire de sa mort.

Renseignements au 04 90 70 77 56

► Samedi 25

Inauguration de l'avenue Elie Dussaud à 11h30. Rendez-vous au portail du château

JUIN

► Samedi 1er

Grande braderie organisée par le Secours Catholique de 9h30 à 17h, place du cadran solaire

Spectacle de mentalisme par Olivier Slivers à 21h au théâtre de la Roquette (cf. page 18). Entrée gratuite

▶ Dimanche 2

35ème tournoi régional de ping-pong des commerçants, artisans et vignerons à la salle polyvalente. Renseignements au 07 78 10 32 60

► Samedi 8

Cérémonie nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine à 11h au cimetière



▶ Dimanche 9

Vide-grenier organisé par l'asssociation "Les Calés à 45°" de 6h à 18h, parking Martin Luther King. Inscriptions au 06 14 40 77 76

► Samedi 15

Visite de Toulon par l'assocation Loisirs et Communication. visite de la ville en petit train, visite de la rade en bâteau, déjeuner... Renseignements et inscriptions au 06 67 28 22 29 ou au 04 90 70 73 62

Portes ouvertes organisées par le Foyer Laïque à partir de 10h. Animations diverses. Renseignements au 04 90 70 77 56

► Mardi 18

Commémoration du 79ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle à 19h au square Charles de Gaulle

▶ Jeudi 20

Collecte de sang de 15h à 19h30 à la salle Daumier

▶ Vendredi 21

Fête de la musique organisée par la municipalité à partir de 19h au parc Val Seille (cf. page 18). Animation par "Music Live". Restauration sur place. Renseignements au 04 90 70 72 06

► Samedi 22

Kermesse de l'école privée Notre Dame

▶ Vendredi 28 et Samedi 29

Fête des écoles publiques

JUILLET

Spectacle de variétés par les Gens d'Ici à 21h au théâtre de Verdure. Entrée gratuite

▶ Dimanche 7

Exposition de peintures et de sculptures organisée par l'Atelier des Couleurs de 10h à 18h dans le parc Val Seille. A 11h30 apéritif. Food truck sur place. Entrée gratuite



Samedi 13

Bal de la Fête Nationale place Daladier à partir de 19h30 animé par Pascal Mas Animation. Entrée gratuite. Renseignements au 04 90 70 72 06

► Mardi 16

Commémoration nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français (Rafle du Vél d'Hiv) à 12h au cimetière

Vendredi 19 au dimanche 21

Fête votive

Vendredi 19

19h : Apéritif concert 21h30 : Soirée DJ KDO'S

Samedi 20 : Bal spectacle dansant

19h: Apéritif concert

21h30: Orchestre Le Show Lorca

Dimanche 21: Bal musette

19h : Apéritif concert

21h30 : Répertoire musette et dansant des années 70 à nos jours

▶ Dimanche 21

Le tour des 3 portes devient "Les 10 km du château de Valseille" organisé par Les 5 cinq pas de Courthézon. Départ à 9h30 au château Val Seille. Inscription sur Nikrome ou sur place à partir de 7h30. Renseignements au 06 45 15 44 74 ou 06 71 59 88 38

► Vendredi 26

Spectacle blues-rock par le groupe "Behind the Sun" à 21h au théâtre de Verdure. Entrée gratuite

RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

A noter dans vos agendas, les prochaines séances :

- ► Vendredi 10 mai 2019 à 18h
- "Qui m'aime me suive"
- ► Vendredi 10 mai 2019 à 20h30
- "Dernier amour"
- ► Vendredi 7 juin 2019
- à 18h et à 20h30

MAIRIE DE COURTHEZON

Hôtel de Ville - Parc Val Seille - 84350 Courthézon - Tél. 04 90 70 72 06 www.courthezon.fr



Aucune
augmentation
des impôts
communaux
depuis 10 ans

ON LE FAIT!





#MaCommuneJyTiens